CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E44952** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1983

Forme juridique : SAS

Capital : 51 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 328124490 328 124 490
Siret : 328 124 490 00041
Code NACE : 7112B
Numéro caisse de congés payés : 2101086-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB12457521

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB12457597
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : R.D.L.R.

Sigle : RDLR
6 ALLEE HELENE BOUCHER
ZA DES PETITS CARREAUX
94380 BONNEUIL SUR MARNE

Téléphone : 01 56 71 20 13 **Fax :**
Portable : 06 81 42 47 49
Responsabilité légale :
DE LA ROUERE RICHARD PRÉSIDENT

Site Internet : http://rdlr.e-monsite.com
E-mail : compta@rdlr.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 899 264 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	11/06/2024
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	11	11/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025